

B61C **LOCOMOTIVES; AUTOMOTRICES** (véhicules en général B60; châssis ou bogies B61F; équipement spécial de la voie ferrée pour les locomotives B61J, B61K)

Note

La présente sous-classe couvre:

- les caractéristiques générales des locomotives et des automotrices non prévues ailleurs;
- les caractéristiques non électriques des locomotives électriques.

Schéma général

LOCOMOTIVES ET AUTOMOTRICES EN GÉNÉRAL	PARTIES CONSTITUTIVES ET ACCESSOIRES
Type de puissance motrice utilisée: vapeur; électricité; combustion interne ou turbine à gaz..... 1/00; 3/00; 5/00	Systèmes particuliers de transmission selon le type 9/00
autres types..... 7/00	Systèmes particuliers d'application de l'effort selon le type 11/00
Type de transmission de la puissance 9/00	Parties constitutives et accessoires d'application générale, non prévus ailleurs 15/00, 17/00
Type d'application de l'effort de traction 11/00	STATIONS DE REMPLISSAGE DES ACCUMULATEURS DE VAPEUR OU D'AIR 8/00
LOCOMOTIVES ET AUTOMOTRICES À FONCTIONS PARTICULIÈRES 13/00	

Locomotives ou automotrices en général, ou caractérisées par le type de puissance motrice utilisée

1/00	Locomotives ou automotrices à vapeur (caractérisées par le système de transmission de l'énergie B61C 9/00; machines à vapeur F01; chaudières F22B)
1/02	• de structure articulée; avec deux machines ou plus (utilisation de "moteurs" de renfort de puissance B61C 15/02)
1/04	• avec accumulateurs de vapeur (accumulateurs de vapeur F01K)
1/06	• Carénage (des carrosseries B61D)
1/08	• Aménagement ou disposition de l'appareil de combustion ou des accessoires à cet effet
1/10	• Aménagement ou disposition des générateurs de vapeur
1/12	• Aménagement ou disposition des condenseurs
1/14	• Aménagement ou disposition des appareils d'échappement
3/00	Locomotives ou automotrices électriques (caractérisées par le système de transmission de l'énergie B61C 9/00; caractéristiques électriques B60L, H02)
3/02	• avec accumulateurs d'électricité
5/00	Locomotives ou automotrices à moteurs à combustion interne ou turbines à gaz (caractérisées par le système de transmission de l'énergie B61C 9/00; moteurs à combustion F02)
5/02	• Disposition des orifices d'admission et des appareils d'alimentation, de circulation, ou de filtrage de l'air, pour la combustion ou le refroidissement du moteur
5/04	• Disposition des appareils d'échappement

7/00	Autres locomotives ou automotrices
7/02	• Locomotives ou automotrices avec accumulateurs pneumatiques
7/04	• Locomotives ou automotrices avec deux sortes ou types de moteurs ou plus, p.ex. moteurs à vapeur et moteurs à combustion interne
8/00	Stations de remplissage des accumulateurs de vapeur ou d'air pour locomotives ou automotrices
9/00	Locomotives ou automotrices caractérisées par le type du système de transmission utilisé; Systèmes de transmission spécialement adaptés aux locomotives ou aux automotrices (éléments mécaniques F16)
9/02	• Systèmes de transmission des locomotives ou des automotrices pour moteurs à vapeur à pistons alternatifs
9/04	• . comportant des vilebrequins et bielles d'attelage
9/06	• . ayant une transmission à engrenage à chaîne, à friction ou à courroie
9/08	• Systèmes de transmission des locomotives ou des automotrices pour moteurs à combustion interne à pistons alternatifs
9/10	• . mécaniques (combinés avec une transmission hydraulique B61C 9/14)
9/12	• . . avec transmission à changement de vitesse
9/14	• . hydrauliques, comprenant des combinaisons avec une transmission mécanique
9/16	• . . utilisant une transmission du type hydrostatique
9/18	• . . utilisant une transmission du type hydro-cinétique
9/20	• . . . avec une transmission à changement de vitesse mécanique
9/22	• . pneumatiques
9/24	• . électriques (B61C 9/38 a priorité)
9/26	• avec arbres de transmission formant un angle avec les essieux moteurs

- 9/28 . Systèmes de transmission des locomotives ou des automotrices pour moteurs rotatifs, p.ex. turbines
- 9/30 . . mécaniques (combinés avec une transmission hydraulique B61C 9/34)
- 9/32 . . . avec une transmission à changement de vitesse
- 9/34 . . hydrauliques, comprenant des combinaisons avec une transmission mécanique
- 9/36 . . électriques (B61C 9/38 a priorité)
- 9/38 . Systèmes de transmission des locomotives ou des automotrices pour propulsion par moteur électrique (caractéristiques électriques B60L, H02)
- 9/40 . . avec vilebrequins et bielles d'accouplement
- 9/42 . . hydrauliques
- 9/44 . . avec un arbre de transmission creux concentrique à l'essieu des roues
- 9/46 . . avec moteurs intégrés aux roues
- 9/48 . . avec moteurs supportés par le châssis des véhicules et les essieux moteurs, p.ex. suspension sur essieux ou par le nez
- 9/50 . . . dans les bogies
- 9/52 . . avec arbres de transmission formant un angle avec les essieux moteurs

Locomotives ou automotrices caractérisées par la manière dont l'effort de traction est appliqué, ou par l'application de celui-ci à des systèmes ou à des usages ferroviaires particuliers

- 11/00 Locomotives ou automotrices caractérisées par la manière dont l'effort de traction est appliqué; Disposition des organes de roulement autres que les roues motrices normales** (structure des roues B60B)
- 11/02 . l'effort de traction étant appliqué à des câbles ou à des chaînes
- 11/04 . l'effort de traction étant appliqué à des crémaillères
- 11/06 . l'effort de traction étant appliqué à, ou fourni par, une force aérodynamique ou une réaction exercée par un fluide, p.ex. hélices et propulsion par réacteur ou par fusée
- 13/00 Locomotives ou automotrices caractérisées par leur utilisation dans des systèmes ou pour des buts particuliers** (B61C 11/00 a priorité; voitures à échafaudage auto-propulsées, grues de dépannage, wagonnets d'inspection de la voie B61D 15/00; caractéristiques générales des véhicules d'auscultation de la voie B61K 9/00)
- 13/02 . pour remorquer ou pour transporter des bateaux ou pour des usages particuliers analogues
- 13/04 . pour chemins de fer surélevés à rails rigides (B61C 13/08 a priorité)
- 13/06 . pour chemins de fer à voies flexibles suspendues, p.ex. chemins de fer à câble
- 13/08 . pour chemins de fer du type à balancier ou à équilibre analogue

Parties constitutives ou accessoires non prévus ailleurs

- 15/00 Maintien ou augmentation de la force de démarrage ou de freinage par des dispositifs et des mesures auxiliaires; Mesures contre le patinage des roues; Commande de la distribution de l'effort de traction entre les roues motrices** (propulsion des locomotives ou des automotrices par moyens particuliers B61C 11/00; roues motrices avec dispositifs contre le patinage B60B; freins B61H; mouillage ou lubrification des rails B61K)
- 15/02 . par roues motrices auxiliaires; par accouplement ou utilisation temporaire de volants d'entraînement ou de moteurs de renfort de puissance
- 15/04 . par commande de l'adhérence des roues, p.ex. par des poids mobiles, des parties pesantes ou par des dispositifs magnétiques (freins magnétiques B61H)
- 15/06 . . en déplaçant le combustible, le lest ou tous matériaux similaires
- 15/08 . Prévention du patinage des roues (adaptation de la force de freinage des roues pour éviter le patinage B60T 8/00)
- 15/10 . . par dépôt de sable ou autres matériaux augmentant l'adhérence (pour les véhicules en général B60B; manœuvre combinée des dispositifs de sablage et des freins B61H)
- 15/12 . . en réduisant la force motrice
- 15/14 . par commande de la distribution de l'effort de traction entre les roues motrices
- 17/00 Aménagement ou disposition des éléments; Détails ou accessoires non prévus ailleurs; Utilisation de mécanismes ou de systèmes de commande [2]**
- 17/02 . Soutes; Réservoirs; Tenders (carrosserie B61D); Dispositifs de prise d'eau ou de chargement de combustible; Installations de fourniture d'eau ou de combustible (installations le long des voies, p.ex. soutes, réservoirs pour l'alimentation des locomotives en sable ou en eau B61K 11/00)
- 17/04 . Disposition des cabines de conduite, des plates-formes ou des chambres de la machinerie; Ventilation de celles-ci (cabines de conduite ou accessoires B61D)
- 17/06 . Dispositifs d'emmagasinage de l'énergie
- 17/08 . Systèmes de lubrification (en général F16N)
- 17/10 . Bielles d'accouplement pour roues motrices; Aménagements des paliers à cet effet (bielles d'accouplement ou leurs paliers en général F16C 7/00, F16C 9/04)
- 17/12 . Organes de commande; Dispositions pour la commande des locomotives à partir de points éloignés à bord du train ou lorsque des éléments de traction multiples sont utilisés (commande à partir de points extérieurs au train B61L 3/00; téléMOTEURS à fluide, servomoteurs F15B; dispositifs de commande en général G05)